



PREFET DES BOUCHES- DU- RHONE

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N ° 358 - DECEMBRE 2014**

# SOMMAIRE

## Les autres Directions Régionales

### Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP)

Autre N °2014344-0002 - Délégation de signature CTX GCX Fiscal SIP de MARTIGUES	.....	1
Autre N °2014352-0002 - Arrêté relatif à la fermeture au public le 24 décembre 2014 de la trésorerie de MARIGNANE	.....	5
Décision N °2014352-0001 - Délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal - Liste des responsables bénéficiant d'une délégation automatique	.....	7





PREFET DES BOUCHES- DU- RHONE

**Autre n °2014344-0002**

**signé par  
Autre signataire**

**le 10 Décembre 2014**

**Les autres Directions Régionales  
Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP)**

Délégation de signature CTX GCX Fiscal SIP  
de MARTIGUES



## **DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

### **DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR ET DES BOUCHES DU RHONE**

16, Rue Borde  
13 357 Marseille Cedex 20

La comptable, responsable du service des impôts des particuliers de MARTIGUES.

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L. 257 A et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

#### **Arrête :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation de signature est donnée à M. GOUDICHAUD Philippe et M. SABATIER Frédéric, Inspecteurs des Finances Publiques, adjoints à la responsable du service des impôts des particuliers de Martigues, à l'effet de signer :

1°) dans la limite de 60 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office,

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 €,

3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant,

4°) au nom et sous la responsabilité de la comptable soussignée :

a) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, le délai accordé ne pouvant excéder 6 mois et porter sur une somme supérieure à 15.000 € ;

b) les avis de mise en recouvrement ;

c) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

d) tous actes d'administration et de gestion du service.

## Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

REYNAUD Evelyne	ZOZI Patricia	PAGANEL Sabine
ROUX Christelle	GODFRIN Danielle	VIVOLI Estelle
DE GREGORIO Isabelle		

2°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

AIT ABBAS Nabila	ALTEIRAC Fabrice
BARADEL Sandrine	BOUTET Catherine
GIBERT Pierrette	MARTIN Julienne
PAGANO Sylvie	PALADINO Karine
RABION Claire	WAETERLOOT Pascale

## Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

3°) les avis de mise en recouvrement ;

4°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
BELLENFANT Mireille	Contrôleur Principal	10.000 euros	6 mois	10.000 euros
MARQUEZ Dominique	Contrôleur Principal	5.000 euros	6 mois	2.000 euros
DABROWSKI Emmanuel	Contrôleur Principal	5.000 euros	6 mois	2.000 euros
PEJOUT Elisabeth	Contrôleur Principal	5.000 euros	6 mois	2.000 euros
LIOTARD Pierre	Contrôleur	5.000 euros	6 mois	2.000 euros
OLIVER Martine	Contrôleur	5.000 euros	6 mois	2.000 euros
PERROT André	Agent	2.000 euros	3 mois	500 euros
AOUIR-BELKHODJA Mounira	Agent	2.000 euros	3 mois	500 euros

#### Article 4

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

3°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
BRUNO Rémy	Agent	500 euros	500 euros	3 mois	500 euros

#### Article 5

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département des Bouches du Rhône.

A MARTIGUES le 10 décembre 2014

La comptable, responsable de service des impôts des particuliers de Martigues,

Signé  
Claire DAVADIE



PREFET DES BOUCHES- DU- RHONE

**Autre n °2014352-0002**

**signé par  
Autre signataire**

**le 18 Décembre 2014**

**Les autres Directions Régionales  
Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP)**

Arrêté relatif à la fermeture au public le 24  
décembre 2014 de la trésorerie de  
MARGINANE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR  
ET DES BOUCHES DU RHONE  
16, Rue Borde  
13357 Marseille Cedex 20

---

**Arrêté relatif à la fermeture au public le 24 décembre 2014 de la trésorerie de Marignane relevant de la direction régionale des Finances publiques de Provence-Alpes- Côte d'Azur et du département des Bouches du Rhône**

---

L'administrateur général des Finances publiques, directeur du pôle pilotage et ressources de la direction régionale des Finances publiques de Provence- Alpes- Côte d'Azur et du département des Bouches du Rhône ,

**Vu** le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

**Vu** les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et les départements ;

**Vu** le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des Finances publiques ;

**Vu** le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

**Vu** le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 8 juillet 2013 portant délégation de signature à Mme Claude SUIRE-REISMAN, directrice régionale des Finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches du Rhône portant délégation de signature en matière d'ouverture et de fermeture des services déconcentrés de la direction régionale des Finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches du Rhône ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1-** La trésorerie de Marignane, relevant de la direction régionale des finances publiques de Provence- Alpes- Côte d'Azur et du département des Bouches du Rhône sera fermée au public le 24 décembre 2014.

**ARTICLE 2-** Le présent arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Marseille, le 18 décembre 2014

Par délégation

L'Administrateur Général des Finances publiques,  
Directeur du pôle pilotage et ressources  
de la direction régionale des Finances publiques  
de Provence- Alpes- Côte d'Azur et du  
département des Bouches du Rhône

Signé  
Bernard PONS



PREFET DES BOUCHES- DU- RHONE

## **Décision n ° 2014352-0001**

**signé par**  
**La Directrice Régionale des Finances Publiques de Provence- Alpes- Côte d'Azur et du**  
**département des Bouches- du- Rhône**

**le 18 Décembre 2014**

**Les autres Directions Régionales**  
**Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP)**

Délégation de signature en matière de  
contentieux et de gracieux fiscal - Liste des  
responsables bénéficiant d'une délégation  
automatique



## DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

### DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR ET DES BOUCHES DU RHONE

16, Rue Borde  
13357 Marseille Cedex 20

L'administrateur général des Finances publiques, directrice régionale des Finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches du Rhône ,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 et suivants de son annexe IV ;

#### Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>** - Le montant de la délégation dont disposent, en matière de contentieux et de gracieux fiscal et en application des dispositions du III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts, les responsables des services des finances publiques dans le département des Bouches du Rhône, dont les noms sont précisés en annexe, est fixé à :

- 60 000 €, pour prendre des décisions contentieuses d'admission totale, d'admission partielle, de rejet, de dégrèvement ou de restitution d'office, ou pour prendre des décisions gracieuses portant remise, modération, transaction ou rejet. Cette limite est portée à 76 000 € pour les responsables ayant au moins le grade d'administrateur des Finances publiques ;
- 100 000 €, pour statuer sur les demandes de remboursements de crédits de TVA.

**Article 2** - Ces mêmes responsables des services des finances publiques dans le département des Bouches du Rhône sont par ailleurs compétents sans limitation de montant pour :

- signer les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions gracieuses et contentieuses ;
- statuer sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée des cotisations de contribution économique territoriale présentées par une entreprise dont tous les établissements sont situés dans le ressort territorial du service (SIP ou SIP-SIE) ;
- statuer sur les demandes de dégrèvement de taxe foncière pour pertes de récoltes ;
- accorder les prorogations de délai prévues au IV et IV bis de l'article 1594-0 G du code général des impôts.

**Article 3** – Le présent arrêté prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2015 et sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Bouches du Rhône.

Fait à Marseille, le 18 décembre 2014

L'administrateur général des Finances publiques,  
Directrice régionale des Finances publiques de  
Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des  
Bouches du Rhône,

Signé  
Claude SUIRE-REISMAN



## Direction régionale des finances publiques des Bouches-du-Rhône

## Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II et les articles 212 et suivants de l'annexe IV au code général des impôts

NOM - Prénom	Responsables des services	Date d'effet de la délégation
	<b>Services des Impôts des entreprises</b>	
BERTIN Joël	Aix Nord	01/07/2013
OTTAVY Jean-Pierre	Aix Sud	01/07/2013
REIF Christine	Arles	04/12/2013
NERI Dominique	Aubagne	01/07/2013
AIM Gérald	Istres	01/07/2013
DELPY Jacques	Marignane	01/07/2013
CRESENT Chantal	Marseille 1 <sup>er</sup>	04/12/2013
LUGLI Katy	Marseille 2/15/16	01/01/2015
DEPLACE Marie-Noëlle	Marseille 3/14	01/07/2013
MATTEI Thérèse	Marseille 4/13	01/07/2013
TOURIGUIAN Annie	Marseille 5/6	01/07/2013
BECK Jean-Jacques	Marseille 8	01/07/2013
CESTER Hélène	Marseille 7/9/10	04/12/2013
BONGIOANNI Brigitte	Marseille 11/12	01/07/2013
GAVEN Véronique	Martigues	01/07/2013
FANTIN Pierre	Salon de Provence	01/07/2013
PALISSE Patrick	Tarascon	01/01/2015
	<b>Services des impôts des particuliers</b>	
MERCIER Jean-Pascal	Aix Nord	01/07/2014
RAMBION Corinne	Aix Sud	01/07/2013
PAULI Alain	Arles	01/07/2013
DURBEC Michelle	Aubagne	01/07/2013
PERROT Jean	Istres	01/03/2014
TETARD Paul	Marignane	01/07/2013
PUCAR Martine	Marseille 1 <sup>er</sup>	01/01/2014
DARNER Michel	Marseille 2/15/16	01/01/2015
LOMBARD Robert	Marseille 3/14	01/07/2013
CONAND Philippe	Marseille 4	01/01/2015
CANAVAGGIA Françoise	Marseille 5/6	01/07/2013
LACOUR Sylvie	Marseille 9	02/01/2014
BARNOIN Pierre	Marseille 7/10	01/07/2013
FOSSOY Hervé	Marseille 8	01/07/2013
JOB Nicole	Marseille 11/12	01/08/2014
ARNAUD Denis	Marseille 13	01/11/2014
DAVADIE Claire	Martigues	01/09/2014
POULAIN Anne	Salon de Provence	01/03/2014
GUEDON Chantal	Tarascon	01/07/2013

NOM - Prénom	Responsables des services	Date d'effet de la délégation
BERTOLO Jean-Louis	<b>Service des impôts des particuliers - Service des Impôts des entreprises</b> SIP- SIE La Ciotat	01/07/2013
GLAPA Philippe BOULEAU Jean-Luc	<b>Recettes des Finances Territoriales</b> Aix en Provence Arles	01/07/2013 01/09/2014
GARLIN Gilles SARROUY Jean-Pierre COURTADE Andrée GAYRAUD Jean-Marie CATANZARO Anne-marie VINCENT Marc LONGERE Ghislaine PUGNIERE Jean-Michel BUREAU Philippe GAUVRY Christian CLEMENT Michèle ANSELIN Fabrice TOUVEREY Magali CHASSENDÉ-PATRON Fabienne TARDIEU Claude	<b>Trésoreries</b> Allauch Berre l'Etang Châteaurenard Eyguières Gardanne Lambesc Les Pennes Mirabeau Maussane - Vallée des Baux Miramas Peyrolles Roquevaire Saint-Andiol St Rémy de Provence Trets Vitrolles	01/07/2013 01/01/2014 01/07/2013 01/09/2014 01/07/2013 01/09/2014 01/07/2013 01/07/2013 01/07/2014 01/07/2013 01/01/2014 01/07/2013 01/07/2013 01/07/2013 01/07/2013
EPINASSE Louis FERNANDEZ Nathalie JONQUET Georges PITON Michèle CORDES Jean-Michel BINAND Jean-François AGOSTINI Serge	<b>Services de Publicité Foncière</b> Aix 1 <sup>er</sup> bureau Aix 2 <sup>ème</sup> bureau Marseille 1 <sup>er</sup> bureau Marseille 2 <sup>ème</sup> bureau Marseille 3 <sup>ème</sup> bureau Marseille 4 <sup>ème</sup> bureau Tarascon	01/11/2013 01/07/2013 01/01/2014 01/07/2013 01/07/2013 01/07/2013 01/07/2013
ZIEGLER Michel LARROUQUERE Annick	<b>Brigades</b> Brigade de contrôle Fiscalité immobilière Aix Brigade de contrôle Fiscalité immobilière Marseille	01/07/2013 01/09/2013
CARROUE Stéphanie DENIS Pascale née DELCOURT	1 <sup>ère</sup> brigade départementale de vérification Aix 2 <sup>ème</sup> brigade départementale de vérification Aix	01/09/2014 01/09/2013
ALONSO-CORRAL Juan	4 <sup>ème</sup> brigade départementale de vérification Aix	01/07/2013
CASSAULT Lilian	5 <sup>ème</sup> brigade départementale de vérification Marignane	01/09/2014
BARBERO Gilles (intérim)	1 <sup>ère</sup> brigade départementale de vérification Marseille	10/06/2014
FOUDIL Faouzi	2 <sup>ème</sup> brigade départementale de vérification Marseille	01/07/2013
PROST Yannick	3 <sup>ème</sup> brigade départementale de vérification Marseille	01/07/2013
OUILAT Louisa	4 <sup>ème</sup> brigade départementale de vérification Marseille	01/09/2013
PASSARELLI Rose-Anne	5 <sup>ème</sup> brigade départementale de vérification Marseille	01/07/2013
QUINTANA Roger	6 <sup>ème</sup> brigade départementale de vérification Marseille	01/07/2013
ZACHAREWICZ Frédéric	3 <sup>ème</sup> brigade départementale de vérification Salon	01/07/2013

NOM - Prénom	Responsables des services	Date d'effet de la délégation
<p>CASTANY Christine KORCHIA Catherine DOMINICI Marie-Ange LANGEVIN Sylvie GUIRAUD Marie-Françoise DI LULLO Lucien</p> <p>BENESTI Jean-Luc PICHARD Evelyne</p> <p>PUJOL Sylvie MORANT Michel PICAVET Jean-Michel ROLLET Sébastienne LEFOUIN Daniel</p>	<p><b>Pôles Contrôle Expertise</b> Aix Marignane Salon de Provence Marseille Borde Marseille St Barnabé Marseille Sadi-Carnot</p>	<p>01/09/2013 01/01/2014 01/01/2014 01/09/2013 01/09/2014 01/07/2013</p>
	<p><b>Pôles de recouvrement spécialisés</b> Aix Marseille</p>	<p>01/07/2013 01/07/2013</p>
	<p><b>Centre des impôts fonciers</b> Aix 1 Aix 2 Marseille Nord Marseille Sud Tarascon</p>	<p>01/01/2014 01/07/2013 01/01/2014 01/07/2013 01/09/2013</p>